



## BULLETIN D'INFORMATION ASSOCIATION DU CHEMIN DE RONDE MAI 2026

### 1/ Retour sur la conférence « EAU : PFAS » du 14 avril

Les PFAS sont des substances chimiques Per- et Polyfluoroalkylées surnommées "polluants éternels" en raison de leur extrême persistance dans l'environnement.

Le 14 avril 2026 s'est tenue la conférence « PFAS et qualité de l'eau : comprendre, encadrer, agir », organisée par le SPI Vallée de Seine. Les interventions ont apporté des éclairages sur : la compréhension des enjeux liés aux PFAS, rappel du cadre réglementaire, présentation du diagnostic à l'échelle du bassin, et panorama des solutions techniques déjà opérationnelles ou en cours de développement.

Un outil de visualisation des données nationales de surveillance des substances PFAS a été mis en place, il s'agit d'une carte interactive. En cliquant sur les points de prélèvement vous pourrez accéder aux données disponibles, et ainsi consulter les résultats des analyses réalisées sur la commune de votre choix dont Le Pecq, Le Vésinet et Croissy : <https://macarte.ign.fr/carte/HzWzr5/Info-PFAS>



➤ Nous pouvons transmettre le CR complet de la réunion à nos adhérents, sur demande.



## 2/ Retour sur la réunion du 4 mai 2026 avec la DRIEAT

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Ile de France (DRIEAT IdF), tenait sa réunion annuelle d'information au bénéfice des associations dans ses (nouveaux) locaux de la rue Miollis (Paris XVème) le 4 mai dernier, l'AdCR était présente. Cette réunion est organisée chaque année par la DRIEAT IdF au bénéfice des associations concernées par les sujets de sa compétence.

La première partie de cette réunion consistait en une présentation des activités de la DRIEAT au niveau national. Cette administration est sous la triple tutelle des ministères des Transports, de la Transition Écologique et de l'Aménagement du Territoire. Ses compétences sont multiples : prévention des risques (industriels et naturels), protection de la biodiversité, gestion de l'eau. Elle est organisée par régions. La DRIEAT IdF dispose elle-même de 8 antennes départementales, dont celle des Yvelines basée à Versailles. En 2025, la DRIEAT IdF a notamment instruit 129 dossiers concernant des espaces protégés, effectué 200 contrôles d'installations de traitement des eaux.

Pour 2026, ses axes prioritaires sont : la police de l'eau (et notamment le contrôle des installations de traitement des eaux), la mise en place d'une « feuille de route pour la biodiversité », le développement des transports collectifs et l'adaptation au changement climatique.

En seconde partie, étaient organisés différents ateliers. Nous avons suivi celui de la présentation de la MRAe (Mission Régionale d'Autorité environnementale) qui est un collège de personnalités indépendantes qui émet des avis sur les dossiers dont il est saisi, notamment à l'occasion des modifications de PLU. La MRAe IdF a traité 239 dossiers en 2025, dont 2 dossiers emblématiques : Green Dock (aménagement du Port de Gennevilliers) et la carrière de Guitancourt. Pour 2026, le rythme des saisines de la MRAe devrait rester équivalent. Rappelons que la MRAe doit émettre un avis sur la modification en cours du PLU de Croissy. Un avis de la MRAe n'est pas une décision administrative et n'a pas de caractère contraignant. Pour autant, il peut être pris en compte par les juges en cas de contentieux ultérieur sur une modification de PLU ou sur un permis de construire. En effet, l'avis n'est pas « favorable ou positif », ni « défavorable ou négatif », il consiste uniquement à émettre des recommandations. Néanmoins le fait que ses recommandations ne soient pas suivies ou prises en compte peut constituer un argument devant les juges. La composition du collège de la MRAe a été presque entièrement renouvelée en 2025 (une seule personne siégeait déjà dans le collège précédent). M. Guillaume



Choisy en est le président. Mme Clara Heller, membre du collège, était présente et participait à la présentation.

Cet atelier a été l'occasion d'évoquer un des éléments d'appréciation de la qualité environnemental d'un PLU : le Coefficient de Biotope par Surface (CBS). C'est un coefficient qui affecte une surface d'un coefficient en fonction de sa qualité environnementale. Ainsi, une surface végétalisée mais en terrasse ou imperméabilisée sera-t-elle affectée d'un coefficient qui minorera la surface par rapport à une surface de pleine terre, par exemple.

- Nous pouvons transmettre le CR complet de la réunion avec le PowerPoint à nos adhérents sur demande

### 3/ Retour sur la réunion du 12 mai 2026 avec le Cadeb

L'AdCR était présente au dernier conseil d'administration du Cadeb, voici quelques sujets abordés :

- Chatou Sud/ Croissy Nord : l'association ADREC note une forte dégradation du service de bus depuis que Kéolis gère les lignes. De nombreux bus roulent à vide et la zone au sud de la gare RER de Chatou-Croissy n'est pas adaptée pour la circulation de nombreux bus contrairement à la partie nord de la gare. L'association s'interroge sur la pertinence de la taille des bus qui roulent quasiment vides.
- L'association Racine de Louveciennes, qui se bat contre un nouveau PLU et la destruction d'une forêt pour y faire des logements sociaux, indique que dans leur cas, malgré une enquête publique et un commissaire enquêteur ayant rendu un avis négatif, le projet d'urbanisme a malgré tout avancé. L'association avait gagné son procès contre le PLU au Tribunal administratif mais a perdu au Conseil D'Etat. Reste la possibilité de saisir le Conseil Européen. [La réaction de la Mairie de Louveciennes à la décision favorable du Conseil d'Etat - La Tribune de Louveciennes](#)
- Le Vésinet : le Maire nouvellement élu a annulé le permis d'aménager dans tout le centre-ville et le projet d'activité sous la place du marché est abandonné, conformément à la demande des associations qui regrettaient le manque de concertation.
- Création d'un observatoire des arbres : l'objectif serait que chaque ville de secteur s'engage sur un plan de plantations d'arbres. L'association AEB porteur de ce projet a le soutien de l'association CAUE 78 ([Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement - 78](#)).
- Suite aux élections municipales un courrier sera envoyé aux conseillers municipaux des villes de la CASGBS afin de présenter le CADEB.
- L'AG du Cadeb aura lieu vendredi 29 mai 2026, nous vous ferons un retour dans notre prochain Bulletin.



## 4/ Chantier de dépollution du site de Servier

### ➤ Effondrement de la clôture

Vous avez peut-être constaté que le mur de clôture du site de Servier s'est effondré, sur une quinzaine de mètres, au niveau de l'arrêt de bus 20 et de la station de trottinettes électriques.

La chute de la clôture a eu lieu dans la nuit du 21 au 22 mai 2026, elle est tombée vers 2 h du matin, sous son poids, à l'intérieur du site de Servier.

L'explication qui nous a été transmise est la suivante : « le sable existant qui soutenait la clôture a probablement séché et durci en étant ouvert et a perdu un peu de sa dureté. Cette hypothèse est en cours d'analyse. »

Les mesures d'urgence suivantes ont été prises par Servier :

- Mise en place d'un barriérage ;
- Purge des parties fragilisées ;
- Mise en sécurité et confortement du talus avec un matériau dur en remplacement du sable existant.



La mairie de Croissy a publié un arrêté qui :

- Interdit le stationnement des véhicules le long du chantier ;
- Interdit le cheminement des piétons sur le trottoir coté Croissy ;
- Neutralise la station des trottinettes électriques.

### ➤ Durée du chantier de dépollution

Par ailleurs, le chantier de dépollution du site qui devait initialement s'achever en mars 2026 est plus important que prévu, il y a plus de volume de terre à excaver, sur un secteur plus vaste (5 000 m<sup>3</sup> soit 10 000 t de déchets initialement prévus).

Il reste encore à dépolluer le petit secteur situé sous la route d'accès au site et sous le portail d'accès vert coulissant et un autre secteur devant le bâtiment en U appelé Croissy 2.

Selon les informations reçues, il reste plus d'un mois de chantier, et donc de nuisance pour les riverains avec notamment la circulation de camions à fort tonnage. Ce chantier de dépollution devrait donc se terminer fin juin 2026.

## 5/ PETITION AdCR

### Devenir du site de Servier à Croissy, Impact sur le Vésinet et Le Pecq

Nous vous rappelons que vous pouvez signer (et partager) une pétition importante pour le devenir du site de SERVIER, dont la reconversion aura un impact fort sur l'environnement et le cadre de vie des riverains du Vésinet, du Pecq et de Croissy.



Nous avons besoin de votre mobilisation pour nous faire entendre : « Modification PLU site de Servier - Exiger une enquête publique avec commissaire enquêteur » !

Attention, penser à valider votre signature (via le mail que vous recevrez de *MesOpinions*) ; Confidentialité garantie, seuls vos prénom et ville sont visibles (nous n'avons pas accès à votre adresse mail) ; Par ailleurs, nous ne demandons aucun don !



## 6/ Les projets immobiliers sur l'axe « Pont du Pecq/Pont de Bougival »

### **A/ Logements 100 route de Croissy sur la commune du Vésinet**

Un permis de construire a été déposé le 9 février 2026 à la mairie du Vésinet pour la construction de 32 logements collectifs répartis sur 2 bâtiments. Le projet comprend également la réhabilitation de 6 logements collectifs et 2 commerces en rez-de chaussée.

Le projet se situe entre le boulevard Carnot (n°121 à 125) et la route de Croissy (n°98 à 100), au niveau du restaurant chinois.

Le permis de construire est en cours d'instruction.



### **B/ Ensemble de bureaux ZAC Monet à Croissy**

Le terrain se situe juste en face du parc princesse, il a une superficie de 1970.4 m<sup>2</sup>, sur deux parcelles (AN145, et PPAN144) : 1252 m<sup>2</sup> de bureaux et 718.4 m<sup>2</sup> d'entrepôt.

Le nombre de places de parking prévu est de 54.

Le permis de construire a été délivré le 5 septembre 2024. Sa durée de validité est de 3 ans. Si après ces 3 ans, les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à 1 an, il ne sera plus valable. Il peut être prorogé deux fois 1 an (soit un total de 5 ans).

Le maître d'ouvrage : SCCV Seine Parc, MORCET Yonnel, le Maître d'œuvre (architecte) : le Cabinet LEROY.



### C/ Espace Ronde Santé 87 chemin de ronde à Croissy

Un permis de construire a été accordé par la mairie de Croissy en janvier 2024 pour construire un peu plus de 4 000 m<sup>2</sup> de locaux, 87 chemin de Ronde. Cet espace comprendra une mini-crèche de 12 berceaux, un cabinet de radiologie (échographie, mammographie, IRM, et 1 scanner), un cabinet médical (avec Kiné, dentistes, médecins), une épicerie de 70 m<sup>2</sup>, un parking extérieur de 129 places imperméables. Le promoteur, Morcet immobilier, est le promoteur qui a réalisé la ZAC Claude Monet à Croissy (à côté du Parc Omnisports).



Nous n'avons pas obtenu d'information sur la date de démarrage du chantier qui était prévue pour le début de l'année 2026.

### D/ Projet Linkcity sur le site de Servier

Le terrain situé 125 Chemin de Ronde doit être prochainement cédé par le groupe Servier au promoteur Linkcity, dans la perspective de la reconversion du site afin qu'il accueille un vaste programme mixte d'hébergement : 135 hébergements en résidence pour jeunes actifs, 87 hébergements en résidence locative avec services et 93 lits en internat pour mineurs ; d'équipements (complexe sportif de 4 840 m<sup>2</sup>) et d'activités (3 200 m<sup>2</sup> de bureaux et parc d'activités de 5 200 m<sup>2</sup>).



### E/ Autres projets

Antenne relais : un permis de construire a été accordé par la mairie de Croissy en mai 2025 pour construire un relais de téléphonie mobile en toiture terrasse, avec une antenne sur mât, Résidence Les Impressionnistes, 89 chemin de Ronde. La hauteur de la construction sera de 3.20 m (sur la toiture terrasse).

Création d'un parc de stationnement : un permis de construire a été accordé par la mairie de Croissy le 30 juin 2025 pour la création d'un parc de stationnement à ciel ouvert de 66 places, derrière la résidence Moulin vert (le long de la Seine), 85 chemin de Ronde.



## 7/ Les rendez-vous du mois de juin 2026

### A/ La Convergence vélo

La convergence vélo revient pour sa 18ème édition le dimanche 7 juin 2026.

La convergence, c'est le plus grand rassemblement cycliste en Île-de-France ! Rendez-vous le dimanche 7 juin pour une nouvelle journée placée sous le signe de la joie, de la convivialité et de belles rencontres.

Des milliers de cyclistes partiront de toute l'Île-de-France pour rejoindre Paris, dans une ambiance festive et accessible à toutes et tous.

Rendez-vous à 9h30 devant l'hôpital Princesse du Vésinet, départ à 9h40. <https://convergencevelo.fr/>



### Atelier vélo

Au Vésinet, samedi 6 juin de 9h30 à 18h30, ateliers vélo d'entretien et de marquage, avec Solicycle, stade des Merlettes à l'occasion de la Fête du sport.

<https://www.saintgermainbouclesdeseine.fr/les-prochains.../>

### B/ La Fête des mares

La fête des mares est de retour du 6 au 14 juin 2026 partout en France.

Cette année le thème « Les mares : éveiller et transmettre » est une belle occasion de faire découvrir ces milieux et de sensibiliser à la biodiversité.

À Orgeval, le vendredi 12 juin, découvrez le réseau de mares de la Clairière des eaux, avec au programme : des échanges pour mieux comprendre les enjeux de préservation des mares, puis une visite de la Clairière des eaux pour découvrir concrètement les actions menées sur le terrain.

Une belle occasion d'observer toute la richesse écologique de ces petits mondes aquatiques et de mieux comprendre pourquoi leur protection est essentielle pour la biodiversité locale.

Rendez-vous 1 rue Colombet à Orgeval à 14h00. Tout public, sur inscription.

<https://www.jagispourlanature.org/recherche?evenement=La%20F%C3%AAte%20des%20mares%202026>



### C/ Les animations nature d'Île-de-France Nature

Pour fêter ses 50 ans, Île-de-France Nature propose cette année une programmation d'animations nature originales et entièrement gratuites, pour petits et grands, sur inscription.

Dans les Yvelines :



\* Samedi 6 juin de 10h à 12h, « Du gourmand à l'élégant », partez à la découverte des Lépidoptères, les papillons.

Nous approfondirons les connaissances autour des papillons au travers d'activités d'observation et ludiques, au fur et à mesure de la marche. Véritables indicateurs de la qualité des milieux, nous identifierons leur lien étroit avec ces espaces en s'appuyant sur leur cycle de vie, leur morphologie et leur régime alimentaire. Rendez-vous route de la Ballonnière à Moisson.

\* Samedi 13 juin de 14h à 16h, « Sur la piste de la faune sauvage », savez-vous lire et parler le langage de la forêt ? Une noisette croquée, une empreinte au sol, un chant d'oiseau ... Apprenez à découvrir et à lire tous les indices plus ou moins visibles laissés par les habitants de la forêt. Au fil de la balade, faites connaissance avec ce peuple (pas si) discret ! Rendez-vous parking Forêt de Chevreuse à Saint Lambert.

<https://www.iledefrance-nature.fr/animations-nature/>

### **D/ Visite gratuite de la coulée verte – Chemin de Ronde**

Implantée en plein site de production d'eau potable du Pecq-Croissy géré par Suez, en bord de Seine, la coulée verte se découvre avec des guides experts de l'eau et de la ligue de protection des oiseaux.

Les prochaines visites auront lieu les mercredis 3 et 17 juin, de 14h à 15h15 - 87 chemin de Ronde à Croissy.

C'est l'occasion de déambuler le long d'une promenade aménagée, de découvrir le fonctionnement du bâtiment et le principe de réalimentation de la nappe phréatique, d'observer les oiseaux se trouvant sur les bassins.

À partir de 6 ans, gratuit sur inscription, formulaire d'inscription en ligne à remplir ici :

<https://www.portesouvertes.suez.fr/site/la-coulee-verte/>



### **E/ La nuit des forêts**

Le samedi 20 juin 2026 de 20h00 à 23h00, venez nous rejoindre pour une balade silencieuse en forêt.

Dans le cadre des Nuits des forêts, l'association des amis de la forêt de Saint-Germain et de Marly vous propose une balade silencieuse et forestière à la découverte de 10 mares en forêt de Marly à la tombée de la nuit. Des moments de silence nous permettront d'écouter la vie de cet écosystème terrestre et aquatique.

Prévoir des chaussures de marche, des vêtements chauds et pour la pluie (selon météo) et une lampe torche ou frontale pour le retour. Sur inscription : [contact@amisforetsaintgermainmarly.org](mailto:contact@amisforetsaintgermainmarly.org)

<https://www.amisforetsaintgermainmarly.org/>



## 8/ Agenda du mois de juin 2026

- ✓ **En cours**, Pétition AdCR « Modification PLU site de Servier - Exiger une enquête publique avec commissaire enquêteur ». [Cliquer ici pour accéder à la pétition](#)
- ✓ **Mercredis 3 et 17 juin**, visite gratuite de la coulée verte de Suez.  
*Ouvert à tous, gratuit, sur inscription*
- ✓ **Du samedi 6 au dimanche 14 juin**, Fête des mares. *Ouvert à tous*
- ✓ **Samedi 6 juin** de 9h30 à 18h30, au Vésinet, ateliers vélo d'entretien et de marquage, stade des Merlettes. *Ouvert à tous*
- ✓ **Dimanche 7 juin**, Convergence vélo. *Ouvert à tous*
- ✓ **Lundi 8 juin**, conseil municipal de la ville de Croissy à 21 h à l'hôtel de ville. Tout le monde peut y assister. *L'AdCR sera représentée.*
- ✓ **Samedi 13 juin**, AG de l'association AEB. *L'AdCR sera représentée.*
- ✓ **Samedi 20 juin** de 20h00 à 23h00, Balade silencieuse en forêt de Marly.  
*Ouvert à tous, sur inscription*
- ✓ **Jeudi 2 juillet**, Rencontre de l'AdCR avec Madame le Maire du Pecq.

## 9/ Appel à cotisation 2026

Nous avons besoin de la mobilisation de tous pour nous faire entendre et défendre avec efficacité nos demandes concernant la sécurité, la limitation de la densification urbaine, la préservation de l'environnement et de notre cadre de vie.

Notre trésorière se tient à votre disposition pour recevoir votre cotisation de 15 € pour votre adhésion à notre association, il s'agit de Mme Béatrice Millet, 25 rue du 11 Novembre, 78110 Le Vésinet.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'adhésion avec toutes les informations nécessaires.

-----



➤ **Si vous souhaitez vous investir sur un sujet en lien avec les actions de notre association n’hésitez pas à nous contacter, vous êtes les bienvenus !**

➤ **L’Association du Chemin de Ronde**, fondée en 1998, est membre du CADEB depuis 2016, membre de FNE Ile de France depuis 2020.

Association de défense de l'environnement sur l'axe allant du pont du Pecq au pont de Bougival, nous regroupons de nombreux riverains de Croissy, du Vésinet et du Pecq.

➤ **Coordonnées**

Siège social : 22 rue du 11 Novembre 78230 Le Pecq

Mail : [associationducheminderonde@gmail.com](mailto:associationducheminderonde@gmail.com)

Tél : 06.86.34.68.55.

Site Internet : <https://associationducheminderonde.com/>

➤ **Bulletin d’information**

Nous publions un bulletin mensuel auquel vous pouvez vous abonner gratuitement, vous le recevrez alors par mail.

<https://associationducheminderonde.com/bulletins.php>

➤ **Actualité**

Nous postons une actualité hebdomadaire sur notre site Internet et notre page Facebook

<https://www.facebook.com/Associationducheminderonde/>

➤ **Adhésion**

Pour adhérer à notre association, vous trouverez toutes les informations sur notre site, rubrique « Bulletin d’adhésion »

[https://associationducheminderonde.com/engagement.php#bulletin\\_adhesion](https://associationducheminderonde.com/engagement.php#bulletin_adhesion)

➤ **Le Bureau AdCR**

Jacques GOYET	Président
Véronique VITAL	Vice-présidente Le Pecq
Françoise PIERREDON	Vice-présidente Le Vésinet
Olivier PIERREDON	Vice-président Croissy
Cyril BERSEILLE	Secrétaire Général
Béatrice MILLET	Trésorière

